

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports
Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire
Date de publication: KABVS 07.08.2026
Visible par le public jusqu'au: 07.08.2029
Numéro de publication: BA-VS05-0000023316

Entité de publication
Commune de Crans-Montana, Avenue de la Gare 20, 3963 Crans-Montana

Demande d'autorisation de construire - Réunion de 3 studios en un seul logement, Crans-Montana

Titre du projet de construction
Réunion de 3 studios en un seul logement

Numéro pour consultation eConstruction
a8037c05

Requérant(e)
Catherine-Chantal Lendi-Fugazza

Auteur(e) de plans
Catherine-Chantal Lendi-Fugazza

Parcelle
Parcelle 10316, No Folio 45, Lieu-dit Les Orzières

Coordonnées
2'603'487 1'129'036

Propriétaire
Catherine-Chantal Lendi-Fugazza

Affectation(s) de la (des) zone(s)
ZONE 6B Zone de l'ordre contigu sans attique RIC et Zone réservée publiée le 11.09.2025

Moyen de droit / Consultation
Le dossier est à consulter sur la plateforme eConstruction ainsi qu'à l'administration communale. Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées (le timbre postal faisant foi) à la commune de Crans-Montana, CP 308, 3963 Crans-Montana 1, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées aux articles 57 et 58 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Crans-Montana
Avenue de la Gare 20
Case postale 308
3963 Crans-Montana

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 07.09.2026